Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le 07 SEP. 2026
ID : 057-245700695-20260831-D2026_132_SI-DE

CCCE

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-132

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 20 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 6 du Conseil Communautaire en date du 4 novembre 2025 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2026,

Vu la délibération n° 16 du Conseil communautaire en date du 9 décembre 2025 portant sur le vote du Budget primitif principal 2026 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 26 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-57 en date du 28 avril 2026 portant Virement de Crédits n° 1/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-67 en date du 21 mai 2026 portant Virement de Crédits n° 2/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-81 en date du 04 juin 2026 portant Virement de Crédits n° 3/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-86 en date du 15 juin 2026 portant Virement de Crédits n° 4/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-96 en date du 06 juillet 2026 portant Virement de Crédits n° 5/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-123 en date du 10 août 2026 portant Virement de Crédits n° 6/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2026 pour le budget principal de la CCCE,

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20260831-D2026_132_SI-DE

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :
De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Virement de crédits 7-2026

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 011 60612 020 /0404 Service : FINANCES		27 829,30 €
D F 011 60631 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : BATIMENTS	1 466,22 €	
D F 011 60632 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : BATIMENTS	2 423,96 €	
D F 011 60632 633 /0512_TCOT ROD Service : TOURISME	500,00 €	
D F 011 60632 76 /0316_MAISON DE LA NATURE Service : BATIMENTS	126,00 €	
D F 011 60636 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : BATIMENTS	3 000,00 €	
D F 011 615221 325 /0910_SPSTAND Service : BATIMENTS	231,00 €	
D F 011 615221 4238 /1201_SCRESA RESIDENCE D AUTOMNE Service : BATIMENTS	4 900,00 €	
D F 011 615221 554 /0415_AIRE GENS VOYAGE Service : BATIMENTS	1 590,00 €	
D F 011 61558 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM Service : BATIMENTS	355,75 €	
D F 011 61558 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : BATIMENTS	750,37 €	
D F 011 6156 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : INFORMATIQUE	2 976,00 €	
D F 011 617 4228 /0605_EFPERAM Service : BATIMENTS	300,00 €	
D F 011 617 7213 /0301_CATTENOM DECHETTERIE Service : TRAVAUX	840,00 €	
D F 011 617 7213 /0314_REGIE COLLECTE OM ET SELECTIF Service : ENVIRONNEMENT	7 500,00 €	
D F 011 6182 020 /1103_AGE MAISON Service : Juridique	870,00 €	
D F 011 6238 028 /0707 COM TOURISME Service : Communication		3 000,00 €
D F 011 6288 028 /0707 COM TOURISME Service : Communication	3 000,00 €	
D I 20 2031 0035 4238 /1201_SCRESA RESIDENCE D AUTOMNE Service : BATIMENTS	6 360,00 €	
D I 21 21351 0033 325 /0903_SPTEN Service : BATIMENTS	19 268,00 €	
D I 21 21351 0047 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE	1 296,00 €	

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20260831-D2026_132_SI-DE

CATTENOM Service : BATIMENTS		
D I 21 21351 0047 4222 /0610_EFCRHG Service : BATIMENTS	4 860,40 €	
D I 21 21351 OPNI 020 /0202_IFMULTI Service : BATIMENTS	11 123,00 €	
D I 21 21351 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : BATIMENTS		15 000,00 €
D I 21 21351 OPNI 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : BATIMENTS	15 000,00 €	
D I 21 21351 OPNI 7213 /0314_REGIE COLLECTE OM ET SELECTIF Service : ENVIRONNEMENT	3 000,00 €	
D I 21 2158 OPNI 321 /0902_SPGYMKANF Service : BATIMENTS	533,00 €	
D I 21 2158 OPNI 845 /0405_STTRAV Service : TRAVAUX	600,00 €	
D I 21 2185 OPNI 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : INFORMATIQUE	26 816,48 €	
D I 21 2188 0038 66 /1207_MSAP France Services Service : BATIMENTS	1 795,40 €	
D I 21 2188 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : BATIMENTS	1 388,60 €	
D I 21 2188 OPNI 020 /0404 Service : FINANCES		122 355,35 €
D I 21 2188 OPNI 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : INFORMATIQUE	37 368,84 €	
D I 21 2188 OPNI 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM Service : BATIMENTS	1 647,00 €	
D I 21 2188 OPNI 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMACK Service : BATIMENTS	1 098,00 €	
D I 21 2188 OPNI 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : BATIMENTS	1 098,00 €	
D I 21 2188 OPNI 4222 /0610_EFCRHG Service : BATIMENTS	1 647,00 €	
D I 21 2188 OPNI 70 /0314_REGIE COLLECTE OM ET SELECTIF Service : BATIMENTS	1 388,60 €	
D I 21 2188 OPNI 76 /0316_MAISON DE LA NATURE Service : BATIMENTS	1 067,03 €	

DETAIL PAR SECTION	Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	Montant
Dépenses - Ouvertures	137 355,35 €	30 829,30 €	Solde Ouvertures	168 184,65 €
Dépenses - Réductions	137 355,35 €	30 829,30 €	Solde Réductions	168 184,65 €
Recettes - Ouvertures	0,00 €	0,00 €	Ouv. - Réd.	0,00 €
Recettes - Réductions	0,00 €	0,00 €		
Équilibre - Ouv. - Réd.	0,00 €	0,00 €		

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20260831-D2026_132_SI-DE

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé avant le VC courant	Montant VC n°7 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 838 033,07 €	14 436,50 €	0,00 €	3 823 596,57 €
Section Investissement	5 840 223,80 €	192 453,35 €	6 360,00 €	5 641 410,45 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 31 août 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS
Le Président